

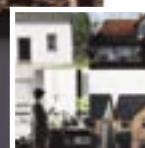
OCTOBRE 2019

Le

Tholusien

#169

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DU THOU (17) - RÉDACTION : COMMISSION COMMUNICATION
IMPRIMÉ SUR DU PAPIER CERTIFIÉ PEFC TM 10-31-1240 À 1 000 EXEMPLAIRES SUR LES PRESSES DE L'IMPRIMERIE ROCHELAISE



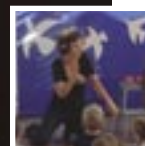
page 2

**Le mot
du maire**



page 3

**Les conseils
municipaux**



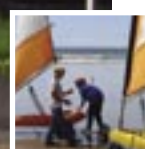
page 7

**Bibliothèque
municipale**



page 8

**Du côté
des écoles**



page 12

**La vie
associative**

*Zone 20
& Zone 30
Lire page 5*

Chères Tholusiennes, chers Tholusiens

A la fin de cet été à périodes caniculaires, il nous a fallu organiser la rentrée et reprendre tous nos dossiers engagés en début d'année.

Nos cinq classes de **maternelle** ont été maintenues avec des effectifs très corrects pour permettre à nos enseignantes aidées des ATSEM de bien encadrer nos enfants. En **élémentaire**, les huit classes sont très chargées, mais nul doute que le professionnalisme des «maîtresses et maîtres» dépassera ce handicap.

L'association des **parents d'élèves** a élu un nouveau bureau. Souhaitons lui bonne réussite, à l'exemple des sortants qui sont à féliciter pour l'engagement et le temps qu'ils ont consacré pour apporter du soutien aux équipes pédagogiques et aux élèves.

Félicitations et merci aux élus du **Conseil Municipal d'Enfants** qui ont assumé avec enthousiasme et sérieux leur mandat. Une nouvelle équipe a été élue le 18 octobre. Bon vent à elle.

Nous travaillons à améliorer la qualité des repas de la **restauration scolaire**. Nous adhérons depuis quelques semaines à une plateforme régionale ainsi qu'à Agrilocal (département) qui vont nous permettre de proposer plus de produits bio et locaux de qualité. En luttant contre le gaspillage, on doit pouvoir maintenir les coûts des repas. Nos cantinières y sont prêtes, tout comme aussi à la suppression des barquettes en plastique.

Après insistance auprès de services et élus régionaux, la nouvelle tarification dissuasive des **transports scolaires** adoptée par la Région Nouvelle Aquitaine n'a finalement pas été appliquée sur notre commune qui a pu bénéficier d'une dérogation. Les familles de Landrais ont également profité. 30 € par enfant pour toute l'année sur tous les arrêts. Cela a permis à plusieurs nouvelles familles de prendre des cartes d'abonnement, mais il y a encore beaucoup de voitures sur nos parkings matins et soirs. Nous avons également sécurisé un peu plus les secteurs piétonniers près des écoles, mais entre les piétons qui ne les empruntent pas et les automobilistes qui renversent les plots, je me demande ce qu'il faut faire !

A la demande de la Région et de la société de cars, l'arrêt de Cigogne va être déplacé. L'ancien abri a été démolit et l'espace rendu au nouveau propriétaire du terrain.

Les travaux de renouvellement des tuyaux d'**adduction d'eau potable** sur le bourg vont se poursuivre durant encore plusieurs semaines. La réfection totale des voies principales sera faite pendant les vacances de la Toussaint, ainsi que la partie non faite à l'entrée de Cigogne. Il nous faut maintenant reprendre les discussions avec le Département pour l'aménagement des rues du bourg (toutes départementales). La rue des Varennes vient d'être refaite ainsi que l'allée principale du cimetière avec reprise de certaines concessions très endommagées..

Les mises en place de sens interdits et surtout la création de plusieurs zones 30 ou partagées dans les lotissements et la zone commerciale et services de Cigogne sont en cours.

L'aménagement (sécurité, stationnements, paysage) du **cœur de bourg** n'avance pas à la vitesse à laquelle nous l'imaginions, la maîtrise d'œuvre ayant remis sa copie avec beaucoup de retard.

Les travaux des **vestiaires salle associative** ont enfin débuté, eux aussi avec du retard. Ceux de la **déviation de Puydrouard** arrivent à leur terme, et la mise en circulation aura lieu lundi 28 octobre.

La **cloche de l'église** va bientôt sonner, mais à dose raisonnable pour ne pas gêner trop le voisinage.

Très haut débit

Le Bourg, Cigogne, Charente-le-Pont, et quelques écarts sont maintenant raccordables. Les opérateurs vont contacter chaque foyer. A ce jour, deux opérateurs Orange et SFR ont contractualisé, Free et Bouygues devraient suivre. Le raccordement n'est pas obligatoire. En vous connectant sur le site de Charente-Maritime Très Haut Débit, vous pourrez connaître l'état d'avancement, rue par rue, des maisons raccordables.

L'enquête publique du plan local d'urbanisme intercommunal valant programme pour l'habitat (PLUiH) est terminée. C'est après l'avis des commissaires enquêteurs et de toutes les structures associées et d'éventuelles modifications que le PLUiH pourra être approuvé et opposable aux tiers, sûrement en tout début d'année prochaine.

Je vous renvoie au document de la CdC joint à notre Tholusien.

Le conseil municipal a délibéré pour s'opposer à l'emplacement réservé demandé par le Département sur l'exact tracé de l'ex autoroute A831, tracé qui vient en totale contradiction avec les recommandations (qui valent obligations) du PLUiH et du SRADDET (schéma régional de développement durable et d'égalité des territoires, à l'échelon de la Région Nouvelle Aquitaine) : artificialisation des espaces agricoles, couloirs écologiques, amélioration transports collectifs... et sans concertation avec les autres collectivités (CdA de La Rochelle qui a un autre schéma routier, ou les CdC).

Nous avons reçu enfin le récépissé de la publicité foncière qui rend la commune définitivement propriétaire du «**bien sans maître**» des bâtiments situés à La Chapelle. Nous créons un budget annexe pour y effectuer dans un premier temps (dès novembre) le démontage de la couverture et du bardage amiantés, puis de la structure. Ensuite nous viabiliserons cet espace pour y accueillir des maisons. Il nous reste encore 3 à 4 points noirs à résoudre, le temps n'est pas notre ami.

Nous avons été contacté par une société qui souhaite installer une **centrale photovoltaïque** sur notre ancienne carrière à côté de la déchèterie. Il nous faut créer dans le PLUiH une zone adéquate, tout comme pour les terrains dits familiaux pour des ex gens du voyage. Nous sommes sans cesse relancés par des installateurs d'éoliennes, mais les distances compatibles sur notre commune sont dissuasives.

La société TDF a déposé une déclaration préalable pour installer une antenne de 30 m de haut tout près des maisons de La Chapelle. J'ai émis un avis défavorable. En attendant de trouver un meilleur emplacement, une réunion a eu lieu avec les riverains.

Pour pouvoir répondre à un nouvel appel à projet de l'Etat, la CdC, entourée de nombreux partenaires, prépare le dossier **Territoire Zéro Chômeur Longue Durée** qui est une manière très différente d'aborder l'emploi (cf dernier numéro).

Nous réfléchissons, en lien avec différents organismes (dont le département), à mettre les moyens nécessaires à l'**inclusion numérique**, dispositif pour aider les personnes non équipées ou ne sachant pas utiliser les outils informatiques, car tous les services seront dématérialisés (fin des documents papier) d'ici deux années.

Urgences 15
Pompiers 18

Médecins
05 46 27 52 29

Pharmacie de garde
32 37

Poste
05 46 35 51 57
Du lundi
au vendredi
de 8 h à 12 h
et de 14 h à 16 h
Samedi
de 9 h à 12 h

Mairie
05 46 35 51 58
www.mairie-le-thou.fr

Lundi
de 8 h à 12 h
et de 13 h 30
à 18 h 30
Mardi, mercredi,
jeudi
de 8 h à 12 h
et de 14 h à 16 h 30
Vendredi
de 8 h à 12 h

Comme chaque année, après la cérémonie du 11 novembre, nous allons accueillir **nos anciens** pour le traditionnel repas animé. Par le fait de l'arrivée importante de jeunes retraités, le nombre de convives ne cesse de croître.

Après les **animations** très réussies de l'été, plusieurs autres sont prévues en cette fin d'année (voir agenda). Bravo à tous les organisateurs bénévoles. Le meilleur remerciement à leur faire est d'aller leur rendre visite lors des manifestations qu'ils organisent.

Le travail ne manque pas... et il reste tant à faire.

Bonne fin d'année

■ **Christian BRUNIER** Maire

Résumé des comptes rendus des réunions du Conseil municipal

Séance du 11 juillet 2019

■ Construction d'une salle associative et vestiaires

Le projet de construction s'élève à 325 000 € HT.

Le Conseil municipal donne délégation à M. le Maire pour la préparation, la passation et la signature du marché public. Le planning : appel d'offres du 10/07 au 31/07 ; 01/08 : ouverture des plis ; 8/08 : analyse et classement des offres ; 13/08 : notification du marché ; 09/09 : première réunion ; 16/09 : ré-seaux.

■ Informations et questions diverses

PLUIh : en cours de finalisation pour enquête publique.

Cœur de bourg : réunion 18/07 avec le Syndicat de la voirie.

Zones 30 : plusieurs zones vont être mises en place dans les lotissements.

Plafond salle des fêtes : devis produit pour le remplacement des dalles chauffantes : 11 000 € TTC.

Clocher : travaux en cours.

Adduction eau potable : en cours.

Fibre : le bourg, Cigogne et Charnieuil seront desservis fin 2019.

Marquage parkings du centre bourg : à faire avant la rentrée scolaire de septembre.

Séance du 19 septembre 2019

■ Rétrocession des espaces communs des lotissements «les Passereaux 1 et 2»

Les travaux relatifs aux espaces publics des lotissements «les Passereaux 1 et 2» sont achevés.

Le maire est autorisé à signer l'acte de rétrocession de ces espaces.

■ Emprunt 2019

Le maire propose d'emprunter 200 000 € sur l'exercice 2019.

La Caisse d'Epargne propose un prêt selon les conditions suivantes : 0,85 % - Echéances trimestrielles à compter de février 2020 - Durée : 10 ans - Taux fixe.

Le Conseil municipal accepte.

■ Subventions exceptionnelles

• Collège André-Dulin, projet e-citoyenneté, proposition de subvention : 100 €.

• Association «les Minis Bouilles», prise en charge d'un chat errant (stérilisation mère et petits), proposition de subvention : 88,50 €. Propositions acceptées, crédits nécessaires prévus au budget 2019.

■ Création d'un budget annexe «lotissement La Chapelle»

Le bien sans maître (hangar sinistré) situé à La Chapelle a enfin été intégré dans le domaine public communal.

La mise en sécurité des habitations proches nous oblige à désamianter le hangar et à le détruire.

Le Conseil municipal décide la création d'un budget annexe nommé «lotissement La Chapelle».

■ Création d'une voie rapide sur le tracé initial de l'A 831

Le département de Charente-Maritime a, par les délibérations des 18 juin 2018 et 18 janvier 2019, souhaité relancer un projet de voie rapide sur l'ancien tracé de l'Auto-route A 831.

Le Conseil municipal du Thou émet un avis négatif sur cette proposition du Conseil départemental de créer un emplacement réservé pour à terme y construire une voie rapide.

■ Comptes rendus des commissions

Sociale

Une réflexion rapide doit être menée sur la mise en place d'un point numérique permettant un accès aux droits des usagers.

Animation

Marché fermier du 7 août 2019 : environ 600 repas ont été servis.

Forum des associations du 7 septembre 2019 : peu de fréquentation.

Le spectacle de Noël aura lieu le 15 décembre 2019.

RAPPEL : Les séances du Conseil municipal sont publiques (dates affichées sur le panneau dans l'entrée de la mairie)

■ Informations et questions diverses

Plafond salle des fêtes : changement des plaques à prévoir en 2020.

Projet photovoltaïque : le maire informe d'un projet de mise en place de panneaux photovoltaïques dans la «carrière» communale. Le Conseil est d'accord sur le principe.

Projet TDF : un projet d'antenne relais Télécom au lieu-dit La Chapelle va être déposé. Le maire considère que cet équipement est trop proche de la route et des habitations. Avis défavorable.

Aménagement cœur de bourg : attente relevé topographique des espaces situés le long de la rue du Champ de Foire.

Acquisition «trottoir Pailler» : dans le cadre du projet d'aménagement place Abel Bouyer et écoles, une bande de terrain va être acquise pour conforter le cheminement piétonnier.

Abribus Cigogne : l'abribus de «La Bascule» a été détruit par le service technique. Le nouvel emplacement à l'entrée de Cigogne sera doté d'un candélabre d'éclairage public fin octobre 2019.

Marquage au sol : des emplacements de véhicules ont été marqués sur les parkings des écoles avec mise en place d'un cheminement piéton.

Conteneurs d'apport volontaire du centre bourg : déplacés sur l'emplacement de l'ancien dépôt communal.

Clocher : travaux achevés.

PLUIh : l'enquête publique du 9 septembre au 11 octobre 2019.

Le commissaire enquêteur était présent en mairie le 10 septembre ; 9 personnes ont été reçues.

La délibération relative à l'emplacement réservé A 831 sera notifiée au commissaire enquêteur.

Territoire zéro chômeurs de longue durée : un Comité de pilotage est institué à la CdC afin de présenter un projet aux services de l'Etat.

Arrêté anti bruit : le maire indique qu'il va prendre un arrêté anti bruit précisant celui de la préfecture de 2007. Exemple : usage des matériels bruyants le dimanche et en semaine.

Circulation apaisée

Afin de faciliter la circulation automobile et d'améliorer la sécurité des usagers, un certain nombre de modifications vont être apportées à la voirie de notre commune.

Au moment où vous lirez ces lignes, les travaux ci-dessous seront terminés ou en passe de l'être :

- Rues Victoria, de la Panification et de la Vigne Vierge en sens unique,
- Rue du champ de Foire en **zone 30** (vitesse limitée à 30 km/h, depuis la Bascule jusqu'au Monument aux morts),
- Lotissement des Passereaux, lotissement des Cigognes et zone des commerces et services en **zone 20** (zone de rencontre à voirie partagée limitée à 20 km/h avec priorité aux piétons).

Lancée le 18 avril 2006, la démarche **code de la rue** vise à mieux faire connaître la réglementation actuelle du code de la route en milieu urbain ainsi qu'à faire évoluer ce code pour tenir compte de l'évolution des pratiques de l'espace public. Elle souhaite également promouvoir la sécurité des usagers vulnérables et l'usage des modes doux.

Il est bon de rappeler l'introduction d'un principe de prudence dans l'article R. 412-6 du code de la route : «le conducteur doit, à tout moment, adopter un comportement prudent et respectueux envers les autres usagers des voies ouvertes à la circulation. Il doit notamment faire preuve d'une prudence accrue à l'égard des usagers les plus vulnérables».

Définition

Article R. 110-21 «zone 30» : section ou ensemble de sections de voies constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers. Dans cette zone, la vitesse des véhicules est limitée à 30 km/h. Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes, sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police. Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation et l'ensemble de la zone est aménagé de façon cohérente avec la limitation de vitesse applicable».

Zone 20

Création d'un espace public où la vie locale est développée et prépondérante. Le piéton est présent et les autres usagers partagent la chaussée avec lui. Les piétons sont donc prioritaires sur tous les véhicules. Le terme «rencontre» souligne que les conflits doivent se gérer non pas par un rapport de force mais bien par un comportement de courtoisie au bénéfice des plus vulnérables.

Il s'agit donc d'un partage de la voirie qui illustre le principe de prudence du plus fort (le véhicule) par rapport au plus faible (le piéton). La faible vitesse des véhicules devrait faciliter également l'usage du vélo et favoriser la cohabitation des modes de déplacement. Dans cette zone, le piéton peut

circuler en étant prioritaire sur les véhicules sur toute la largeur de la rue, il ne doit pas pour autant en profiter pour gêner délibérément la circulation des véhicules. Cette priorité piétonne s'applique aussi bien vis-à-vis des vélos que des cyclomoteurs, motos, automobiles, véhicules de livraisons ou bus.

L'objectif est de mettre le moins de signalisation possible. La vitesse étant limitée à 20 km/h, le risque de collision est géré pour partie par contact visuel entre les usagers.

20 km/h, c'est une vitesse qui permet la convivialité, la civilité et la courtoisie. Le conducteur du véhicule a ainsi un champ de vision élargi qui lui permet d'entrer en contact avec les autres usagers.

Les piétons, dans le code de la route, forment une catégorie qui comprend les personnes qui se déplacent à pied ainsi que les rollers et trottinettes et les utilisateurs de fauteuils roulants.

Zone 30

La vitesse est limitée à 30 km/h pour tout type de véhicules, c'est-à-dire les vélos, les cyclomoteurs, les motos, les automobiles, les véhicules de livraisons, les bus.

Cette vitesse réduite permet à l'automobiliste d'avoir un champ visuel fonctionnel plus large, d'établir un contact visuel avec les autres usagers et d'augmenter ainsi les chances d'éviter un piéton.



C'est en raison de cette faible vitesse des véhicules qu'une cohabitation dans de bonnes conditions de sécurité est possible entre les véhicules motorisés et les vélos sur la même chaussée. Elle permet également aux piétons de traverser la voie en tous points, dès lors qu'ils se situent à plus de 50 mètres du passage piéton le plus proche.



Médiathèque municipale «Thou-Lire»



Matisse ou La danse du lion

Vous aimez les livres, les feuilleter, les toucher, les respirer, que ce soit roman, policier, biographie, revue, documentaire, CD, DVD, n'hésitez pas à venir découvrir la bibliothèque, pas besoin d'être inscrit pour consulter.

Pour emprunter, la cotisation est de 4 € pour l'année pour les adultes, et gratuite pour les enfants, étudiants et demandeurs d'emploi.

Bilan animations

«**La ronde des histoires en bibliothèque**», animation proposée par la CDC Aunis-sud : nous avons accueilli le jeudi 19 septembre «**Emmanuelle Marquis**» **Matisse ou la danse du lion**, un spectacle sur l'art conçu pour les enfants. 26 enfants et 16 adultes étaient présents.

Agenda de rentrée : dates à retenir

Samedi 16 novembre de 10 h à 13 h : venue à la bibliothèque de **Jérôme Origny**, auteur local, ancien marin professionnel dans la marine nationale. «**L'envol du**



monarque» est son premier roman, un roman initiatique dont l'île de Ré est l'héroïne. La bibliothèque sera ouverte de 10 h à 13 h, il dédicacera son livre.

Vendredi 29 novembre à 20 h : conférence sur la «**permaculture**» avec un intervenant en collaboration avec l'espace Mendès-France dans le cadre «Image de la science».

Vendredi 6 décembre à 20 h : 21 personnes ont participé au **Prix des lecteurs** et vont nous faire part de leur choix.

Samedi 18 janvier 2020 de 18 h à 22 h : c'est la 4^e année que la médiathèque participe à la **Nuit de la lecture**, cette animation nationale du ministère de la culture. Nous vous donnerons des précisions ultérieurement.

Bébés lecteurs

Reprise des activités, cette année, il y a 2 groupes, le **mercredi de 10 h à 11 h**. Les effectifs sont au complet.

Achats de rentrée

Ristretto de Bertrand Puard, *L'outrage fait à Sarah Ikker* de Yasmina Khadra, *Orléans* de Yann Moix, *Dîner à Montréal* de Philippe Besson, *Millénium* tome 6 de David Lagercrantz, *Une joie féroce* de Sorj Chalandon, *Le bal des folles* de Victoria Mas, *Disko* de Mo Malo, *Ceux qui partent* de Jeanne Benameur, *Soif* de Amélie Nothomb, 77 de Marin Fouqué, *Elle le gibier* de Elisa Vix, *Petit frère* de Alexandre Seurat, *La goûteuse d'Hitler* de Rosella Postorino, *Le jour où il a suivi sa valise* de Beka, *Les plantes comestibles du littoral charentais et recettes* de Anne Richard.

Et bien d'autres ouvrages... la liste complète est sur le blog de la bibliothèque.

Nouveau : portail de la médiathèque départementale

<https://m17.charente-maritime.fr>

Vous pouvez accéder à la presse, des contes pour enfants et bien d'autres services. Il faut s'inscrire, mais être adhérent à une bibliothèque (ex. Le Thou) et c'est la responsable de cette bibliothèque qui validera votre inscription.

Horaires d'ouverture :

Lundi 9 h - 12 h
Mardi 16 h 30 - 18 h
Mercredi 11 h - 12 h 30
et 16 h - 19 h
Vendredi 16 h - 19 h
Samedi 10 h - 12 h



Contacts

05 46 35 90 73 - biblio.thoulire@gmail.com
Blog : <https://bibliothequethoulire.wordpress.com>



Ecole maternelle

Notre école maternelle accueille cette année **107 élèves** de la Petite Section à la Grande Section. Nous souhaitons la bienvenue à Sandra Villemiane, maîtresse de la classe de MS.

Plusieurs activités rythmeront la vie de l'école pour 2019/2020 :

- la Semaine du goût, du 7 au 11 octobre 2019
- la Semaine de la maternelle, mars ou avril 2020
- le Carnaval en avril
- une sortie de fin d'année
- la fête de l'école

Nous remercions l'Association de parents d'élèves pour tout le temps et l'investissement donnés à l'organisation de nombreuses manifestations. Cette année, **l'APE versera 1 700 euros** à l'école maternelle. Cette somme servira à financer divers projets tout au long de l'année.

Merci aussi au **SIVOS** pour la prise en charge du transport à la sortie de fin d'année et l'aide pour le bon fonctionnement de l'école.

L'équipe enseignante



Ecole élémentaire

L'école élémentaire en chiffres 2019/2020

- **212 élèves** inscrits :
 - 44 CP, 46 CE1, 39 CE2, 40 CM1, 43 CM2
- 100 filles, 112 garçons
- 8 classes, 10 enseignants
- 91 % des élèves habitent le RPI (Landrais et Le Thou)
- 190 élèves environ mangent à la cantine quotidiennement.

Retour sur la **Course des 6 passerelles**

La Course des 6 passerelles, c'est :

- 10 mois de travail pour obtenir les autorisations préfectorales, trouver les sponsors, récupérer gratuitement les lots offerts aux participants et la nourriture servie aux 3 points de ravitaillement
- 70 bénévoles (parents, élus, enseignants) qui assurent et gèrent sécurité, inscriptions, ravitaillements, organisation générale, imprévus de dernière minute
- 2 matinées de préparation, d'installation et de démontage du matériel (lots, banderoles, barrières, chronomètres, tables de marque, etc)
- 1 matinée pour préparer la nourriture et les boissons (melons, oranges, bananes, etc) servies aux points de ravitaillement
- 2 jours pour flécher au sol les parcours
- 225 coureurs adultes hommes et femmes sur 7,2 et 12 kilomètres
- 25 minutes 38 secondes sur le 7,2 kilomètres et 44 minutes 56 secondes sur le 12 kilomètres pour les meilleurs temps
- 33 enfants sur 400, 800 ou 1600 mètres
- 6 secouristes de la Sécurité Civile
- 1800 photographies disponibles en ligne

- Le tout dans une ambiance familiale et sportive, sous le soleil et en musique
- Pour environ 2 000 € de bénéfices, qui seront reversés à l'école et serviront au financement des projets scolaires.

Alors, merci à tous pour votre participation, en tant que coureurs ou en tant que bénévoles. L'an prochain, la course aura lieu le dimanche 20 septembre. Votre présence sera la bienvenue.

Les enseignants





Vous en avez rêvé ? PAPJ le fait...

Depuis des années, les jeunes en rêvaient et bien cette année, on met le paquet !!

Le pôle jeunesse de l'association PAPJ partira avec un groupe de 12 jeunes du 22 au 29 avril 2020 en **Croatie** à Dubrovnik.



Tu as entre 14 et 17 ans ? Tu rêves toi aussi de partir entre potes au soleil ? Ce projet est fait pour toi...

Il reste 5 places sur le projet.
Tarifs : à partir de 790 €.

Le pôle jeunesse ne s'arrête pas là...

Nous partirons également en février pour une **semaine à la montagne** (séjour réservé aux jeunes de 11 à 17 ans).

Au programme : 3 jours de ski, raclette et boules de neige !!

Tarifs : à partir de 470 €

PAPJ, c'est aussi un programme riche en activités... le mercredi, le vendredi soir, le samedi.

Rendez-vous sur notre site internet pour voir l'intégralité du programme : www.papj.fr / rubrique jeunesse.

Pour plus d'infos sur l'ensemble de nos actions vous pouvez contacter Aurélie au 06 21 82 36 20



L'association fait peau neuve

En effet, suite à l'assemblée générale qui s'est déroulée le 30 septembre 2019, un nouveau bureau a été constitué. Ont été élues :

- Présidente : Aurélie Nouet
- Vice-présidente : Mathilde Rangin
- Trésorière : Mélanie Fontaine
- Secrétaire : Emilie Mailloux

C'est donc une **nouvelle équipe** dynamique qui a pour but de venir en aide à vos enfants. Elle reste ouverte à toutes les questions que vous voudrez bien lui soumettre.

Nous avons prévu une réunion avec les parents dont la date vous sera transmise prochainement par l'école.



Une page se tourne pour l'association des parents d'élèves et une autre s'ouvre. Mon équipe se joint à moi pour remercier tous les partenaires avec qui nous avons travaillé pendant ces années. Merci à mes proches collaborateurs sans qui rien n'aurait été possible pour leur confiance et leur dévouement.

L'ancienne équipe

APE Le Thou - Landrais 06 16 43 18 80

Retour sur la rentrée

Après un bel été passé au temps des damoiselles et damoiseaux, nos enfants ont repris le chemin de l'école depuis plus d'un mois.

Cette année encore, la collaboration entre le personnel de l'école et celui de l'association favorise la **bonne condition d'accueil des enfants**. Vacances Loisirs le Thou Landrais (VLTL) accueille les enfants dans les locaux du centre de loisirs mais utilise également une partie des locaux de l'école (salle de motricité, cours...).

Afin de pouvoir au mieux organiser l'accueil de nos enfants le matin et le soir, une inscription écrite est demandée. Cette inscription est nécessaire car elle permet à l'équipe d'animation

d'anticiper la présence du personnel nécessaire par rapport aux effectifs présents ainsi que la quantité de goûters qui sont distribués lors de l'accueil du soir. Nous demandons aux parents de respecter ce fonctionnement. Pour rappel, les bulletins d'inscription sont disponibles à l'accueil de VLTL et sur le site internet de la Mairie. Il est également possible d'envoyer un mail la veille pour le lendemain en cas d'imprévu.

Les vacances de la Toussaint

La saison des Monstres et des Sorcières a commencé pour les enfants qui sont présents au centre de loisirs durant ces vacances de la Toussaint. Au programme, grands jeux, activités sur le thème des monstres et des sorcières avec pour finir le grand bal de l'école des sorciers auquel les enfants pourront se rendre déguisés.

Fermeture de fin d'année

Comme chaque année, l'accueil fermera ses portes une partie des vacances de fin d'année. Cette année, nous serons ouverts pour accueillir les enfants le jeudi 2 et le vendredi 3 janvier 2020. Plusieurs possibilités d'inscription pour ces deux journées :

- Journée entière : 9 h - 17 h
- Matin avec repas : 9 h - 13 h
- Après-midi : 13 h - 17 h
- Péri accueil : 7 h 30 - 9 h et 17 h - 19h

L'équipe d'animation et le conseil d'administration vous souhaitent une belle fin d'année 2019.

*En restant à votre disposition,
pour le conseil d'administration,
la vice-présidente Anaïs Belmontet
et la présidente Mélissa Chasseret*



Contacts

- **Directrices**
Nathalie Foireau et Christine Desfougères - 05 46 35 12 24
- **Présidente de VLTL** : Mélissa Chasseret
vltl@hotmail.fr et/ou tout membre du conseil d'administration
- **Sites des mairies**



Nouvelle saison, nouveaux effectifs

Le nouvel effectif pour la saison **2019-2020** se compose de : 2 équipes u6-u7, 2 équipes u8- u9, 1 équipe u10-u11, 1 équipe u12-u13, 2 équipes u14-u15 en entente avec Aigrefeuille ; pour les u16-u17, pas d'entente cette année ; 3 joueurs u17 du Thou qui jouent avec les u18 d'Aigrefeuille et 1 équipe loisirs hommes.

Le **bureau** a été réélu lors de l'assemblée générale du mois de juin et se compose de: Olivero Bruno co-président, Re-

naud Jean-pierre co-président, Besson Frédérique secrétaire, Maillet Benoit trésorier, Herry Pascal trésorier adjoint, Jouet Céline membre.

Lors du dernier entraînement, début juillet, nous avons eu la visite du **président de la ligue Nouvelle Aquitaine**, M. Said Ennjimi, qui est venu faire une dotation de maillots, survêtements, matériel, suite au courrier d'un jeune joueur du club, Alix Doidy, lui faisant part du vol que le club avait subi au mois d'août de l'année

dernière. De plus, M. Ennjimi a été invité par un membre du Conseil municipal à l'inauguration des nouveaux locaux.

Pour des **raisons de sécurité**, nous avons installé des barres avec des élastiques pour maintenir les filets.



HANDISIDE AQUITAINE
11 Rue du Champ de Foire 17290 LE THOU
Tél : 06 77 34 27 55 Mail : handiside17290@gmail.com

BALADE DE NOËL

Troisième édition à partir de 125 cm³
EN MOTO, SIDECAR, TRYCKE, QUAD OU AUTRES

SAMEDI 14 DECEMBRE 2019 à partir de 14 H 30

- Accueil au Café Français de Surgères pour les inscriptions
- Départ prévu vers 15 H
- Arrivée à Le Thou vers 17 H

Viens avec ton costume de Père (ou Mère) Noël

Participation de 3€ par casque et inscription à cette balade

Circuit d'environ 60 Kms dans le respect du code de la route et des règles de sécurité !

HANDI-SIDE

Balade de Noël

Bonjour amis motards,

L'association Handi-Side vous propose une balade intitulée «Balade de Noël». Le but est de faire un **parcours moto** habillé en Père ou Mère Noël, le 14 décembre 2019.

L'adhésion à cette balade est de 3 € par casque qui serviront à notre association pour organiser des journées en faveur des personnes frappées de handicap.

Nous vous invitons aussi à notre **assemblée générale** le samedi 11 janvier à 15 h salle du presbytère.

Pour tous renseignements, je reste à votre disposition :

Claude - 06 77 34 27 55
handiside17290@gmail.com



Les couleurs flamboyantes de l'automne nous apportent joie et énergie

Malgré la grisaille actuelle du ciel, l'automne est une belle saison dont il faut profiter au maximum. Alors **faites-vous plaisir** : promenez-vous, admirez les paysages, bougez et venez nous rejoindre pour quelques séances d'essai dans notre club.

La cotisation annuelle est de 94 €, mais il est possible de payer en plusieurs fois. Les coupons et chèques sports sont également acceptés.

Nous avons repris le 10 septembre. Alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre. Nous vous accueillerons avec plaisir dans une **ambiance chaleureuse**.

Pour rappel, les séances ont lieu à la salle des fêtes du Thou :

- le mardi soir de 18 h 30 à 19 h 30,
- le jeudi soir de 19 h à 20 h.

Le dimanche 3 novembre, notre association organise une **bourse aux jouets et puériculture** à la salle des fêtes du Thou. Si vous avez des articles à vendre, n'hésitez pas à vous inscrire, C'est ouvert au public entre 9 h et 18 h.

A très bientôt

La présidente,

Alba LE DU

La secrétaire,

Marie-France PEPIN



DIMANCHE 03 NOVEMBRE 2019

BOURSE AUX JOUETS

ET PUERICULTURE



De 9 h à 18 h salle des fêtes du Thou (à côté de la mairie)

Réservation obligatoire auprès de la Gymnastique Volontaire du Thou (05 46 35 63 68/06 67 88 44 99)

Nombre d'exposants limité (3 € la table de 1,20 m x 0,80 m)

Installation des exposants à partir de 7 h 30

Petite restauration

Organisée par la GV du Thou

LES MARTRÊCHES

Reprise des répétitions

A vous toutes et tous Tholusiennes et Tholusiens, si vous aimez les danses traditionnelles, alors, venez nous rejoindre **tous les mercredis à 20 h**, salle des fêtes du Thou.

C'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons.

*Les Martrêches
Tholusiennes*



Champagne et cotillons : dansez la nouvelle année avec «Le Thou Danses»

Cette année, un événement d'exception au Thou ! Le Thou Danses a le plaisir, l'honneur et le privilège de vous proposer de passer le Réveillon de la Saint Sylvestre chez vous.

En effet, afin de marquer ses **17 ans d'existence**, numéro fétiche comme celui de notre département (la Charente-Maritime), et de fêter en fanfare son anniversaire, grâce également au soutien de Monsieur le Maire, notre association organise pour vous le **Réveillon de la Saint-Sylvestre**.

La Nouvelle Année pointe le bout de son nez ? Venez donc enterrer celle qui vient de s'écouler !



A l'aube de 2020, rejoignez-nous à la **salle des fêtes** de la commune du Thou pour passer ce cap, dans la joie d'une douzaine de tablées.

Le Thou Danses met les petits plats dans les grands pour vous offrir une soirée festive de qualité et de convivialité dans cette salle qui accueille ses cours de danse depuis sa création.

L'association a choisi de confier la préparation du repas au traiteur de renom **ARSON-NEAU**.

Notre **menu** sera accompagné de vins choisis avec soin par «Le Thou Danses» mais aussi d'eau et de jus de fruits.

Ambiance garantie avec un programme de musiques trans-générationnelles : danses de salon, années 80, disco, danses du soleil... et bien évidemment des hits actuels !



L'animation sera assurée de 20 h jusqu'à l'aube par «**Magic Feeling**» et son exceptionnel DJ **Eric Jacob** (qui se trouve être notre professeur de danse) et sa compagne **Maryline**.

Enfin, pour les couche-tard (ou les lève-tôt) et pour commencer dans la bonne humeur cette nouvelle année, la **soupe à l'oignon** sera offerte au petit matin par les membres de l'association.

Ne tardez pas à vous inscrire car le **nombre de places est limité à 85 personnes**.

Date du début des inscriptions le **15 octobre 2019** et clôture le 15 décembre, ultime et dernier délai.

Conclusion : ne soyez pas en retard, l'année qui vient n'attend pas ! Et nous, nous vous attendons déjà.

Le bureau & tous les
membres actifs de
la commission «Réveillon»



Rendez-vous au JazzClub du Thou

Riccardo Del Fra quintet
le vendredi 8 novembre à 21 h

Riccardo Del Fra, contrebassiste et compositeur incontournable de la scène jazz actuelle, au swing impeccable d'une élégance rare, se produira en quintet, avec quelques-uns des meilleurs sidemen européens, il présente un projet fédérateur «Moving people» porteur d'un message de concorde entre les peuples.



«Espoir à travers action et résistance, pour une compréhension mutuelle des peuples, vers solidarité et empathie, compassion et vision d'avenir.»

Un nom revient dans le parcours de Riccardo, celui de Chet Baker : «Il a influencé ma manière de jouer et d'écrire. De la qualité du son (...) à une relation directe avec la vocalité dans tout geste instrumental (...) à une pensée quasi constante de la respiration et du silence.»

Infatigablement il joue, il compose, il enseigne, crée des ensembles, incarne un formidable espoir...

Riccardo Del Fra (composition & contrebasse),
Rémi Fox (saxophone),
Gabriel Gosse (guitare),
Carl-Henri Morisset (piano),
Nicolas Fox (batterie)



Olivier Ker Ourio quintet
le vendredi 17 janvier

Salué par les critiques comme «le seul vrai successeur de Toots Thielemans», Olivier Ker Ourio côtoie depuis de nombreuses années les plus grands (Michel Petrucciani, Sylvain Luc, Didier Lockwood, Philip Catherine, Paolo Fresu...). Expressive et chaleureuse, sa musique privilégie l'émotion et va droit au cœur.

Entouré de jazzmen définis également par leur propre insularité, leur ancrage dans les musiques créoles et les traditions fortes de leurs îles respectives (Maloya, Gwo Ka, Cuba), Olivier Ker Ourio nous propose un répertoire entièrement original, à base de mélodies fortes, portées par d'irrésistibles rythmiques chaloupées.

Olivier Ker Ourio continue à défendre avec constance et engagement sa vision d'un jazz aux racines créoles et son «Insularité Singulière».

Harmonica, compositions :

Olivier Ker Ourio (La Réunion)
Piano : **Grégory Privat** (Martinique)
Basse : **Teddy Sorrès** (Réunion)
Batterie : **Arnaud Dolmen** (Guadeloupe)
Percussions : **Inor Sotolongo** (Cuba)

Le piano sera fourni par Fabienne et Gérard Fauvin du Domaine musical de Pétignac.

Attablés avec vos amis, partageant vos gourmandises et vos précieux liquides, nous vous souhaitons une belle soirée.

Entrée : **30 €** (10 € - de 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, sur justificatif)

Renseignements, réservations :
bc.doublet@orange.fr

05 46 35 54 61

Blog : *Musique à la campagne*

Vous désirez marcher ?

Le bureau

Co-présidentes:

Jourdain Brigitte, Ruescas Flora

Trésorière : Caille Hélène

Secrétaire : Pensivy Martine

L'association «Thou's dehors» est ouverte à tous à partir de 16 ans. Nous sommes une trentaine d'adhérents.

La cotisation est de 26 € pour la saison 2019/2020. Celle-ci comprend l'assurance individuelle accident ainsi que l'affiliation à la Fédération des foyers ruraux.

Vous désirez marcher ? Nous vous proposons de venir faire un essai afin de découvrir toutes nos merveilleuses communes et leurs sentiers. Nous marchons presque toute l'année avec seulement une petite interruption en août.

Si vous venez à l'improviste, rendez-vous devant la salle des fêtes du Thou, un quart d'heure avant les horaires indiqués ci-dessous. Nous marchons sur d'autres communes et nous covoiturons.

Le **rendez-vous** est toujours devant la salle des fêtes du Thou,

- Le mardi à 14 h 30
- Le mercredi à 19 h arrêt vers le 10 octobre
- Le dimanche à 10 h
- Et le 1^{er} samedi de chaque mois à 14 h 30

Chaque adhérent est prévenu pour chaque marche par mail, du jour, du lieu, de l'heure, du nom de l'encadrant avec son téléphone.

Forum des associations

Le 7 septembre, le club a participé au forum afin de se faire connaître.

Course des 6 passerelles de Landrais

5 personnes du club sont allées donner un «coup de main» pour l'encadrement.



Châtelailon, août 2019

Agenda

Octobre Rose le 20 octobre. RdV salle des fêtes à 9 h 30, départ 10 h, organisation d'une randonnée de 7 km. Comme tous les ans, le club participe avec Lucide dans le cadre de la sensibilisation au dépistage du cancer du sein. A cette occasion, des petits bracelets roses seront vendus au profit de la lutte contre le cancer et les dons seront aussi les bienvenus.

Randonnée pédestre pour le Téléthon le 8 décembre : depuis plusieurs années, le club participe à cet événement caritatif. RdV salle des fêtes du Thou à 9 h 30, départ 10 h, parcours 7 km, inscription 5 €, gratuit pour les enfants de moins de 12 ans. Des porte-clés chouettes et hérissons seront à vendre au profit du Téléthon, ainsi que des bonnets jaunes à pompons de couleurs. Pot de l'amitié à l'arrivée avec notre buffet maison.

A noter également la **Marche de printemps** le 5 Avril. Renseignements dans le bulletin de janvier 2020.

Contacts

Brigitte Jourdain 06 31 20 09 17

Flora Ruescas 06 23 57 50 17

Hélène Caille 07 80 55 83 71

Martine Pensivy 06 29 82 73 53

**N'hésitez pas à nous rejoindre !
Après quelques kilomètres,
bol d'air, bonne humeur
et bonne nuit garantis.**

Forum des associations



Rochefort, septembre 2019



JEUDI 07 NOVEMBRE 2019

LE THOU

20H30 salle du Presbytère

CONFÉRENCE

Les huiles essentielles pour les maux du corps et de l'esprit



Vous découvrirez la provenance des huiles essentielles, les précautions d'usage, leurs effets sur le corps et sur les états émotionnels (venir avec votre flacon d'HE que vous aimez)

Conférence proposée par l'association Human Santé et animée par Thierry FURNON-BODIN, naturopathe au Thou.

- Inscription conseillée au 06 51 96 85 52
- Entrée : 5 € au profit de Human Santé



Enquête Logement 2020

Le Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales réalise au 4^e trimestre 2019 et pendant l'année 2020, une enquête sur le logement en France.

Cette enquête a pour objectifs d'offrir une photographie complète et précise du parc de logements en France et de ses conditions d'occupation : indicateurs sur la qualité de l'habitat, part des dépenses de logements dans le budget des ménages, etc.

Dans notre commune, quelques logements seront sollicités. Un enquêteur de la société IPSOS prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Informations complémentaires :
www.enquete-logement2020.fr



VENTE DE LAIT CRU BIO

Apportez vos conditionnements

GAEC MEREDITH

Tous les jours de 16 h 30 à 17 h 30
1, rue du Fief Pineau - La Gravelle
17290 LE THOU



... le 24 septembre 2019

CME : dernière réunion du mandat



Une aire de jeux comme ultime projet du CME

A Charmeneuil, les Conseillers municipaux enfants se sont réunis pour la dernière fois de leur mandat le 24 septembre.

Ils ont pu constater de leurs propres yeux l'aboutissement de leur ultime projet : une **aire de jeux** à côté du verger communal.

Bravo à eux pour leur implication dans la vie de leur commune. Au mois d'octobre vont avoir lieu de **nouvelles élections**.

Dans le prochain *Tholusien*, celui de janvier, cette nouvelle équipe municipale d'enfants vous sera présentée. D'ici là, bonne fin d'année à tous !

Agenda

Quand ?	Quoi ?	Où ?	Organisé par qui ?
Dimanche 20 octobre	Marche Octobre rose	RV à 9 h 30 devant la salle des fêtes	Thou's dehors
Dimanche 3 novembre de 9 h à 18 h	Bourse aux jouets et puériculture	Salle des fêtes	Gymnastique volontaire
Jeudi 7 novembre à 20 h 30	Conférence : Les huiles essentielles pour les maux du corps et de l'esprit	Salle du presbytère	Human Santé
Vendredi 8 novembre à 21 h	Jazz : Riccardo Del Fra quintet	JazzClub du Thou (salle des fêtes)	Musique à la campagne
Samedi 16 novembre de 10 h à 13 h	Rencontre avec Jérôme Origny pour son livre «L'envol du monarque»	Médiathèque	Thou-Lire
Vendredi 29 novembre à 20 h	Conférence sur la permaculture	Médiathèque	Thou-Lire
Vendredi 6 décembre à 20 h	Résultats du Prix des lecteurs	Médiathèque	Thou-Lire
Dimanche 8 décembre	Marche pour le Téléthon	RV à 9 h 30 devant la salle des fêtes	Thou's dehors
Samedi 14 décembre après-midi	Balade de Noël (parcours à moto, quad, side-car...)	Départ de Surgères à partir de 14 h 30	Handi-side
Dimanche 15 décembre	Spectacle de Noël	Salle des fêtes	Commune
Mardi 31 décembre de 20 h à l'aube	Réveillon dansant de la Saint-Sylvestre	Salle des fêtes	Le Thou Danses
Samedi 11 janvier 2020 à 15 h	Assemblée générale	Salle du presbytère	Handi-side
Vendredi 17 janvier 2020	Jazz : Olivier Ker Oriou quintet	JazzClub du Thou (salle des fêtes)	Musique à la campagne
Samedi 18 janvier 2020 de 18 h à 22 h	Nuit de la lecture	Médiathèque	Thou-Lire